



PROBLÈMES ARTICULAIRES, MISE EN OEUVRE ET ÉCOUTE DES MÉRIDIENS

Public

Stage non résidentiel pour les praticiens certifiés de l'European Iokai Shiatsu Association et à jour de leur cotisation au Iokai Shiatsu France.

Dates

3, 4, 5 juillet 2020.

Durée

19 heures en 3 jours.

Horaires

vendredi 3 : 10h-13h et 14h30-17h30, samedi 4 : 8h-12h et 13h30-18h, dimanche 5 : 8h-12h30.

Objectifs pédagogiques

Do In et Respiration : exercices préparatoires et évaluation de la répartition du ki.

Observation et compréhension de la posture des jushas.

Les capacités et les empêchements des mouvements spécifiques des articulations.

Relations du Ki perturbé et des liquides stagnants dans les cas de difficultés de mobilités articulaires.

Ecoute et manoeuvres articulaires :

mobilisation des articulations et des méridiens, tonification/dispersion, sasaeastu/hadôatsu.

Positionnement du praticien dans son centre.

Lieu

Iokai Shiatsu Association, 31 rue Saint-Saëns, 13001 Marseille.

Effectif

19 personnes.

Intervenant

Thierry Camagie, enseignant et praticien certifié EISA et SPS.

Inscription

Pour les candidats non certifiés Iokai, sur dossier quinze jours avant le début du stage.

Evaluation - sanction

Contrôle continu et attestation de stage.

Coût pédagogique : 260 €.

Paiement par chèque à l'ordre de ISA ou par virement :

IOKAI SHIATSU ACADEMIE

IBAN : FR76 3000 4012 0800 0000 1593 395

BIC : BNPAFRPPMAR